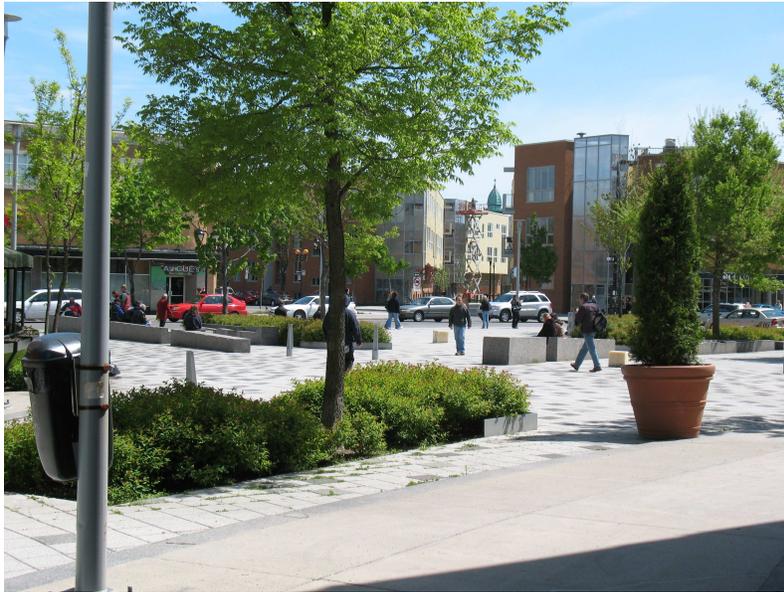


Développer Montréal, quartier par quartier :



Investir dans Mercier - Hochelaga-Maisonneuve

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION D'AGGLOMÉRATION SUR
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN ET L'HABITATION

LA CDEST EST MEMBRE DU RÉSEAU DES CDEC DE MONTRÉAL

RÉDACTION ET RECHERCHE

Didier Fleury Directeur général
Jean-Philippe Provost Chargé des communications

PARTENARIATS

La Corporation de développement de l'Est (CDEST) est membre du *Regroupement des CDEC du Québec* de *Les CDEC de Montréal* et de *l'Association des centres locaux de développement du Québec (ACLDQ)*.

La CDEST bénéficie du soutien financier de :

Montréal 

Québec 

Canada 



COORDONNÉES

2030, boul. Pie-IX, bureau 201

Montréal (Québec) H1V 2C8

Tél. 514 256-6825

Télec. 514 256-0669

info@cdest.gc.ca

www.cdest.gc.ca

UTILISATION DU MASCULIN

Dans ce document, l'utilisation du masculin pour désigner les personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	4
MISE EN CONTEXTE	7
LA CDEST : 25 ANS D'INTERVENTIONS AU BÉNÉFICE DE LA COMMUNAUTÉ DE MERCIER – HOCHELAGA-MAISONNEUVE	8
INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : EFFICACITÉ ET EFFICIENCE	12
DES INTERVENTIONS STRUCTURANTES POUR LES QUARTIERS	15
CONCLUSION	17
ANNEXE 1 — RAPPEL DES POINTS MIS DE L'AVANT LORS DE LA PRÉSENTATION DU 12 AVRIL 2012	21
ANNEXE 2 — BOULANGERIE ARHOMA	23
ANNEXE 3 — LE SITE “CONTRECŒUR”	24
ANNEXE 4 — COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	25

PRÉAMBULE

Deuxième corporation de développement économique communautaire à avoir vu le jour à Montréal au milieu des années quatre-vingt, la Corporation de Développement de l'Est, la CDEST, se consacre depuis plus de vingt-cinq ans à soutenir un développement économique et social efficace, porteur, équitable et responsable pour l'ensemble des communautés de Mercier-Est, Mercier-Ouest et Hochelaga-Maisonneuve. Agissant au titre de Centre Local de Développement pour l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve depuis 1998, la CDEST fait partie intégrante du réseau des CDEC de Montréal et souscrit à la déclaration commune du réseau des CDEC et CLD de l'île de Montréal présentée ci-après :

PROPOSITION POUR L'AMÉLIORATION ET LE RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À L'ENTREPRENEURIAT DE MONTRÉAL

Expression de la volonté des milieux montréalais de se donner des outils pour leur développement économique et social, le *Réseau de soutien à l'entrepreneuriat de Montréal* se développe depuis plus de 25 ans. Il est né des Corporations de développement économique communautaire (CDÉC) qui se préoccupent principalement de développement économique et d'intégration sociale dans les quartiers de Montréal ainsi que des Sociétés de développement économique locales des anciennes villes de banlieue et du centre-ville qui sont devenus par la suite des Centres locaux de développement (CLD).

Depuis sa création, ce réseau est un partenaire majeur dans le développement économique de Montréal. Il a démontré son efficacité en soutenant des acteurs locaux, en renforçant les réseaux de solidarité, en repérant des occasions de développement, en stimulant et en menant à bien les initiatives locales et en soutenant l'intégration économique partout sur l'île de Montréal. Il a développé un « savoir-faire ensemble » basé sur une concertation mobilisant des gens d'affaires, des institutions de la santé et de l'éducation, des syndicats, des organisations communautaires et culturelles, le monde municipal et des résidants. Il est un point de convergence dans les discussions

préliminaires, négociations, consultations ou débats sur le développement économique local à Montréal.

Au sein de ce réseau, les CDÉC et les CLD collaborent avec des organismes de leur milieu, dont les Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) et le Fonds de développement de l'emploi de Montréal (FDEM) afin d'offrir le meilleur service au meilleur coût aux entreprises, et contribuer à éviter la multiplication d'organismes de développement local. Grâce au large éventail de services destinés à soutenir le démarrage et la croissance des entreprises, ce réseau favorise la création et le maintien des emplois sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal et contribue à arrimer les grands projets au niveau local pour favoriser la création d'emplois et l'insertion en emploi. Le réseau des CDÉC et des CLD de Montréal constitue ainsi la seule approche qui mette à profit les forces et les initiatives locales pour développer un tissu économique et social dynamique, participatif et cohérent sur l'ensemble de l'île de Montréal.

Les CDÉC et les CLD estiment que ce réseau doit être renforcé conformément aux politiques sectorielles et au modèle d'organisation de la Ville et de l'Agglomération basé sur :

- la décentralisation et le partage équilibré des responsabilités entre les services corporatifs et les arrondissements;
- la gouvernance locale des organismes de soutien au développement économique et à l'entrepreneuriat, adaptée aux réalités et aux attentes propres à chaque milieu;
- le développement durable et l'intégration des dimensions sociales, environnementales et culturelles au développement économique;
- la volonté de la communauté à se développer en misant sur le renforcement et le partage des compétences des personnes et des organisations ainsi que la mise en commun des ressources.

Ce renforcement permettra l'amélioration de l'offre de services aux entrepreneurs et aux entreprises en s'appuyant sur :

- la mission des différents organismes;
- l'expertise des organismes et des intervenants;
- le partenariat.

C'est pourquoi les CDÉC et les CLD de l'île de Montréal demandent aux services corporatifs de la Ville et aux élus de l'Agglomération de Montréal de renforcer leur partenariat avec ce réseau pour améliorer et renforcer les services aux entrepreneurs et aux entreprises et faire du réseau montréalais un modèle pour l'ancrage dans les communautés locales et le développement d'une économie durable et équitable. Ils demandent aussi que la Ville étudie, avec les instances gouvernementales provinciales un rééquilibrage du financement des CLD de Montréal et du reste du Québec selon des facteurs objectifs.

MISE EN CONTEXTE

Partie intégrante du réseau de développement économique montréalais, la CDEST tient à rappeler à travers ce mémoire le rôle prépondérant qu'ont eu les organismes de première ligne (CDEC/CLD) à faciliter et à permettre le développement économique et social de chacun de nos quartiers en respectant les spécificités locales et en plaçant les communautés au cœur de leur propre développement.

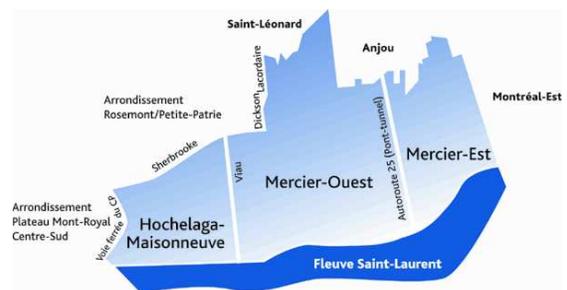
Les constats sur le réseau de développement économique montréalais présentés le 13 mars dernier méritent à cet égard d'être nuancés. Pendant que certains indices d'entrepreneuriat défavorables à Montréal sont mis de l'avant, on ne parle pas d'une des grandes forces de Montréal qui est la réputation de sa qualité de vie, constituée pour l'essentiel par la mosaïque des communautés qui se définissent avant tout par leur quartier. Ce phénomène d'ancrage et d'esprit d'appartenance par rapport à la communauté immédiate d'un quartier est un phénomène répandu dans la plupart des métropoles, mais lorsque l'on compare la qualité de vie de ces dernières, Montréal fait bien souvent figure de modèle. Nous n'avons pas la prétention de croire que notre action explique à elle seule cette situation. Nous demeurons cependant persuadés que le choix de privilégier un modèle de développement économique qui donne une large part à l'action locale y contribue fortement. De ce point de vue, le développement économique local, s'il est fait en concertation et en connaissance des dynamiques locales, devient un des principaux facteurs de la qualité de vie. Et la qualité de vie ne peut émerger sans cohésion sociale et économique et sans un partage équitable des richesses d'un territoire, ce que privilégie notre modèle d'intervention.

Bien entendu, aucun modèle n'est parfait et la volonté d'amélioration continue est tout à fait légitime. De notre point de vue, cette amélioration doit passer par un renforcement des structures de développement local déjà existantes conformément à l'esprit de la loi 34 et des orientations prises en faveur du développement économique local par la Ville de Montréal. Le traitement des « iniquités » externes présentées lors de la séance d'ouverture de la Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation nous apparaissent également primordiaux pour permettre à Montréal de se développer conformément à la métropole qu'elle est.

LA CDEST : 25 ANS D'INTERVENTIONS AU BÉNÉFICE DE LA COMMUNAUTÉ DE MERCIER – HOHELAGA-MAISONNEUVE

Née en 1985 de l'initiative d'acteurs engagés de la communauté de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve désirant agir sur les causes de la dégradation socio-économique du quartier et bénéficiant de l'appui des forces politiques locales, la Corporation de Développement de l'Est (CDEST) est la deuxième plus ancienne corporation de développement économique communautaire au Québec.

La CDEST œuvre donc de concert avec ses partenaires socio-économiques dans l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve depuis plus de 25 ans avec une préoccupation constante pour l'amélioration des conditions de vie des



citoyens de sa communauté. La CDEST est également une ressource de première ligne pour les quelque 129 110 citoyens qu'elle dessert sur un territoire de 25 km². À titre de comparaison, c'est l'équivalent de la population de Trois-Rivières qui bénéficie au quotidien de l'engagement et de l'expertise d'une trentaine de professionnels qui offrent des services gratuits d'accompagnement et de soutien dans trois points de services différents.

Pour mener à bien sa mission, la CDEST soutient le démarrage, le maintien et l'expansion des entreprises de son territoire en accompagnant les promoteurs sur tous les fronts de l'entrepreneuriat, du service-conseil au financement en passant par l'aide à la localisation. La CDEST renforce l'employabilité et la qualification de la main-d'œuvre, soutient, initie et appuie des initiatives communautaires ainsi que les projets ayant un impact structurant dans le milieu.

En plus des mandats de Centre local de développement (CLD) et de développement économique communautaire qui lui sont confiés, la CDEST intègre également les services d'un Carrefour jeunesse-emploi (CJE) et fait partie du Réseau québécois du crédit communautaire.

Mission, services et interventions

La mission de la Corporation est de promouvoir la revitalisation de l'arrondissement de Mercier — Hochelaga-Maisonneuve en entreprenant toutes études, démarches ou actions qui visent à favoriser la planification et le développement économique communautaire du milieu. La CDEST se situe donc depuis un quart de siècle au carrefour des forces vives de son milieu et a assuré un leadership inclusif et rassembleur dans la grande majorité des enjeux de développement qui ont marqué l'évolution de l'arrondissement. Sa connaissance intime des besoins et des enjeux de développement de son territoire lui a donc permis de mobiliser les acteurs locaux afin de mettre en place des solutions novatrices et « sur mesure ».

Pour servir cette mission, la CDEST intervient dans les domaines du :

- Développement des entreprises
- Développement local
- Développement de la main-d'œuvre

L'ensemble de nos services et actions sont également soutenus par notre *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE)* qui s'articule autour des six axes suivants :

- ❶ Privilégier un développement économique qui favorise la création d'emploi;
- ❷ Soutenir le démarrage et le développement des entreprises;
- ❸ Stimuler le développement de la main-d'œuvre locale;
- ❹ Encourager le développement de l'économie sociale;
- ❺ Contribuer au renforcement de la vie de quartier;
- ❻ Soutenir le développement du secteur culturel.

Gouvernance

Inclusive et directement connectée à son milieu, la vie démocratique à la CDEST s'organise à partir des représentations des principaux acteurs de la communauté regroupés par secteur d'activités : le collège des affaires, le collège communautaire, le collège des citoyens, le collège syndical, le collège institutionnel, celui du personnel ainsi que les élus municipaux, provinciaux, un représentant du Centre Local d'emploi et la direction générale. Une telle structure démocratique permet à la société civile d'agir directement en tant qu'acteur du développement local. Dans le cadre de son conseil d'administration (CA), les collèges de la CDEST débattent des enjeux en matière de développement économique communautaire et positionnent les orientations de la Corporation, permettant ainsi d'adapter les stratégies d'interventions mises en place pour l'amélioration de la qualité de vie des résidents dans l'arrondissement. Au total, c'est 17 administrateurs qui s'impliquent bénévolement sur le conseil d'administration de la CDEST. Au chapitre du financement, la CDEST est signataire d'une dizaine d'ententes aux trois paliers de gouvernements notamment avec :

- Ville de Montréal
- Emploi-Québec
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Développement économique Canada
- Développement des ressources humaines Canada
- Secrétariat à la Jeunesse
- Réseau québécois du crédit communautaire

La CDEST gère donc un budget annuel d'environ 3 millions de dollars, ce qui inclue les revenus liés aux mandats du Carrefour jeunesse-emploi Hochelaga-Maisonneuve qui est un service à part entière de la CDEST. La masse salariale totale de la Corporation est de 1 710 000 \$ dont près de la moitié couvre la prestation des professionnels qui oeuvrent au sein du CJE, soit 13 personnes sur 28. Les 15 autres employés sont dédiés aux services aux entreprises, aux individus et au développement de la communauté.

En ce qui concerne les montants inhérents au mandat de Centre Local de Développement, la CDEST reçoit près de 1 135 600 dollars. De cette somme, 52 000 \$ sont reversés au SAJE pour le suivi des jeunes promoteurs. Afin de soutenir efficacement les entrepreneurs, la CDEST retourne à la communauté 320 000 \$ annuellement pour les projets d'économie sociale et de Jeunes Promoteurs. Les 763 600 \$ restants sont pour l'essentiel versés dans la masse salariale de la Corporation et pour une partie dans des activités de soutien (concours, promotion, etc.).

INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : EFFICACITÉ ET EFFICIENCE

Pour être efficaces, nos interventions de développement économique doivent d'abord et avant tout contribuer au développement d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat. La connaissance de notre territoire permet d'orienter adéquatement les promoteurs dans le développement de leurs affaires, qu'ils soient au démarrage de leurs activités ou en pleine phase d'expansion. L'expertise des professionnels au service des promoteurs et entrepreneurs renforce également la qualité des services d'accompagnement, de conseils, de soutien au plan d'affaires ou de financement.

Mais au-delà du financement, c'est dans un accompagnement avisé et adapté à chaque situation que réside la clé du succès. Et c'est là l'un des rôles prépondérants d'une corporation de développement économique communautaire comme la CDEST : s'appuyer sur une connaissance intime de son milieu et sur l'expertise de son réseau pour prendre des risques calculés au bénéfice des promoteurs, du territoire qu'elle développe et des communautés qu'elle dessert. Nombre d'entreprises n'auraient peut-être pas vu le jour dans un contexte de développement économique exclu faisant abstraction des besoins du milieu et de la capacité des promoteurs à réaliser leurs projets.

Si l'efficacité de nos interventions se mesure à l'aune des résultats obtenus tant en terme de création d'entreprises que de consolidation et de création d'emplois ou de levier de financement comme le montrent les tableaux suivants, l'efficacité de la CDEST s'évalue quant à elle par les actions de mobilisation et d'animation de son milieu. Pour cela, nous offrons plusieurs activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat dont la plus marquante est la *Semaine de la culture entrepreneuriale* qui offre chaque automne depuis quatre ans une variété d'activités pour sensibiliser et initier nos communautés à l'entrepreneuriat. On peut également citer les interventions de soutien auprès des artères commerciales qui sont souvent un moteur de l'économie locale, mais aussi le point d'ancrage d'une vie de quartier agréable et recherchée. À travers le concours « Sainte Catherine Est, la rue qu'on court », le positionnement des SDC Promenade Sainte-Catherine Est et SDC de la Promenade Ontario et les initiatives d'animation

urbaine des artères Hochelaga/des Ormeaux, la CDEST souscrit au développement d'un environnement favorable tant pour le développement économique que pour l'épanouissement de la qualité de vie.

On ne pourrait parler d'efficience ou d'efficacité sans référence aux données chiffrées. Les tableaux suivants présentent une compilation des principaux résultats de la CDEST au cours des cinq dernières années en matière d'investissement, d'emplois créés et consolidés et de nombre d'entreprises et promoteurs soutenus. Au total, nous avons accompagné pas moins de 121 entreprises dans lesquelles nous avons investi un total de 3 057 623 \$ avec l'ensemble de nos fonds d'investissement pour 34 202 263 \$ d'investissement totaux générés. Cela représente en moyenne des investissements totaux de 11,18 \$ pour chaque dollar investi par la CDEST.

Tableau 1 : Investissement total de la CDEST du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2012 (ensemble des fonds)

Entreprises	Investissements de la CDEST	Investissements totaux générés	Levier d'investissement pour 1 \$ investi par la CDEST	Emplois créés et consolidés
121	3 057 623 \$	34 202 263 \$	11,18 \$	964

Principal outil de financement pour les entreprises privées, le Fonds Local d'investissement/Solide a contribué au montage financier de 26 entreprises pour des besoins divers allant du démarrage à l'expansion en passant par la consolidation. Des commerces comme la nouvelle Micro-Brasserie L'Espace Public ou encore la compagnie SAMAJAM ont eu recours à l'accompagnement et au financement de la CDEST.

Tableau 2 : Investissements FLI-SOLIDE de la CDEST du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2012

Entreprises	Investissements de la CDEST	Investissements totaux générés	Levier d'investissement pour 1 \$ investi par la CDEST	Emplois créés et consolidés
26	1 374 000 \$	4 131 165 \$	3 \$	204

Avec une moyenne de 250 000 \$ réservés annuellement pour le soutien aux entreprises et projets d'économie sociale, la CDEST a pu soutenir 58 entreprises d'économie sociale du territoire employant un total de 686 personnes. Considéré comme un des principaux berceaux de développement d'entreprises d'économie sociale, l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve compte de nombreuses organisations bien connues comme le Chic Resto pop, le Boulot Vers..., Les Cuisines Collectives, le Bistro In Vivo ou encore la première coopérative funéraire à s'être développée à Montréal.

Tableau 3 : Investissements du Fonds d'Économie Sociale de la CDEST du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2012

Entreprises	Investissements de la CDEST	Investissements totaux générés	Levier d'investissement pour 1 \$ investi par la CDEST	Emplois créés et consolidés
58	1 438 488 \$	28 215 545 \$	19,60 \$	686

37 entreprises ont été créées par 66 jeunes promoteurs qui ont bénéficié d'un soutien financier total de 245 135 \$ réservé lui aussi à partir des montants CLD. La diversité et l'originalité des projets rivalisent avec la volonté d'entreprendre des promoteurs de moins de 35 ans. Et dans plusieurs cas, le fonds Jeunes Promoteurs a été la bougie d'allumage de projets qui ont connu un franc succès comme la boulangerie bien connue Arhoma.

Tableau 4 : Investissements du Fonds Jeunes Promoteurs du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2012

Promoteurs	Investissements de la CDEST	Investissements totaux générés	Levier d'investissement pour 1 \$ investi par la CDEST	Emplois créés et consolidés
66 (37 entreprises)	245 135 \$	1 855 553 \$	7,56 \$	74

DES INTERVENTIONS STRUCTURANTES POUR LES QUARTIERS

La CDEST, à l'instar des autres CDEC, existe par et pour la communauté afin de favoriser l'implantation de solutions « sur mesure » aux différents besoins exprimés par la population. À ce sujet, la CDEST participe activement aux trois tables de concertation de l'arrondissement : Solidarité Mercier-Est, Mercier-Ouest Quartier en Santé et le Conseil pour le développement local et communautaire (CDLC) Hochelaga-Maisonneuve. Ainsi, la Corporation contribue à l'identification des besoins des citoyens de ces quartiers, à la concertation des actions menées pour améliorer leurs conditions de vie et au développement d'initiatives structurantes.

La revitalisation des artères commerciales est également le théâtre de plusieurs interventions de la CDEST. Ainsi, la Corporation a été particulièrement impliquée dans la définition du mandat et le suivi des travaux de création d'une image de marque commune à la Promenade Ontario, la Promenade Sainte-Catherine Est et au Marché Maisonneuve en vue de positionner et d'ancrer l'offre commerciale globale d'Hochelaga-Maisonneuve. La CDEST a également participé à l'organisation et au financement de différentes interventions visant à revitaliser l'artère Hochelaga/des Ormeaux (édition d'un bottin des commerçants, projet « Parcours ton quartier » visant à créer des haltes de socialisation, verdissement des façades des commerces, revalorisation des vitrines des locaux vacants, création d'un parcours d'animation urbaine autour de la même artère, etc.)

Par ailleurs, en collaboration avec l'InterCDEC de Montréal, la CDEST s'implique dans une démarche d'intervention collective pour la reconversion des églises. Il est important de rappeler que dans l'arrondissement, la CDEST a participé activement aux différentes démarches visant à sauvegarder le riche patrimoine religieux. Citons à titre d'exemple le comité de sauvegarde de l'Église Très-Saint-Nom-de-Jésus. La CDEST contribue également à l'élaboration du projet de résidences et d'habitations pour personnes âgées en perte d'autonomie sur le site de l'église Saint-Clément, projet structurant s'il en est pour tout un quartier !

La CDEST est impliquée activement dans le développement de la main-d'œuvre et de l'employabilité des résidants. Son service Carrefour jeunesse-emploi Hochelaga-Maisonneuve est un lieu d'accueil, d'animation et de services permettant de faciliter les démarches vers le marché du travail. C'est un point d'ancrage ouvert sur le quartier et dont le personnel intervient en complémentarité avec les ressources d'aide à



LE CJE OFFRE DES SERVICES GRATUITS ET SANS RENDEZ-VOUS AUX RÉSIDANTS DE 16 À 35 ANS

l'insertion socioprofessionnelle du milieu. Les jeunes fréquentent le CJE pour se trouver un emploi, pour retourner aux études, pour démarrer une entreprise ou simplement pour obtenir de l'information pertinente à leur projet d'insertion.

D'autre part, la Table de concertation de développement de la main-d'œuvre de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a vu le jour en 2009 à l'initiative de la CDEST. Elle regroupe depuis une trentaine de représentants d'organismes, d'entreprises d'insertions et d'institutions en développement de l'employabilité et de la main-d'œuvre. Les membres de la Table, dont la coordination est assurée par la CDEST, se sont donnés pour mandat d'agir collectivement à la promotion de la main-d'œuvre et de l'embauche locale, en partenariat avec les employeurs et la communauté d'affaires de son territoire. L'approche priorisée est basée sur la mise en place et la réalisation d'actions novatrices favorisant l'embauche locale. La Table a notamment joué un rôle de premier plan dans le déploiement des services de placement assisté. Ce projet est emblématique de la capacité de mobilisation dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Il propose surtout une vision intégratrice qui s'adresse autant aux entreprises en recherche de main-d'œuvre qu'aux citoyens en besoin de qualification.

CONCLUSION

Les quelques réalisations présentées dans ce mémoire témoignent de l'apport et de la contribution de nos interventions quotidiennes à améliorer les conditions de vie de toute une communauté. Les résultats sont bien présents et les chiffres sont là pour en témoigner tant dans les investissements que dans les retombées en termes de création d'emploi et d'activité marchande. Ce constat ne doit cependant pas servir de finalité. S'il est bien une chose que nous avons apprise durant ces 25 ans, c'est que tout reste constamment à faire sur le terrain.

Le développement d'un quartier est un processus continu : l'environnement social, économique et démographique est en constante évolution et la pertinence de nos actions résulte précisément de la vision d'une communauté qui se prend en charge et qui s'adapte constamment. Et les défis sont aussi présents aujourd'hui qu'il y a 25 ans : la disparition progressive des zones industrielles au profit d'un développement résidentiel accru, le maintien des emplois dans des secteurs fragilisés comme le secteur manufacturier, la capacité de développer des zones d'emplois dans des secteurs d'activité porteurs, la qualification de la main-d'œuvre pour y répondre, l'aménagement urbain du territoire dans une perspective de développement durable et d'équilibre entre développement économique et qualité de vie de quartier sont autant de défis qui attendent les corporations de première ligne sur le terrain comme la CDEST.

Le besoin de cohésion de l'ensemble du réseau de développement économique montréalais est d'autant plus crucial pour permettre aux structures terrains comme les CDEC/CLD de jouer pleinement leur rôle auprès de leur communauté. Comme le souligne avec justesse le Chantier de l'Économie Sociale, « ... *les enjeux d'intégration dans le tissu urbain, d'impacts environnementaux, de qualité de vie et de cohésion sociale se jouent, en premier lieu sur le terrain* ».

Recommandations des CDEC et des CLD

Considérant que :

- La loi 34 prévoit que chaque territoire de MRC soit doté d'un CLD pour agir à titre de « porte d'entrée » universelle pour l'aide à l'entrepreneuriat et le soutien au développement économique local;
- Conformément à l'esprit de la loi 34, les arrondissements et les villes liées à Montréal constituent des unités territoriales locales appropriées pour le déploiement d'une stratégie de développement économique local;
- La stratégie de développement économique de Montréal prévoit que les CLD et les CDÉC offrent le service de première ligne en développement économique local;
- Les CLD et les CDÉC ont l'obligation de préparer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) développé en lien avec les stratégies de développement économique de la Ville de Montréal et de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- Le PALÉE vise à mobiliser et impliquer les acteurs locaux et les citoyens concernés dans la définition des orientations et des priorités d'action afin de respecter la volonté du milieu en matière de développement économique local;
- L'historique des CDÉC et des CLD du Québec permet de constater que :
 - a) Le gouvernement du Québec a reconnu le principe du développement endogène et l'importance de concrétiser au niveau local les outils et les leviers nécessaires au développement de l'entrepreneuriat et des entreprises;
 - b) L'entrepreneuriat englobe les activités de développement de l'entreprise du prédémarrage à l'expansion;
 - c) La création des CLD visait à offrir l'ensemble des services à l'entrepreneuriat et aux entreprises dans un seul lieu reconnu comme tel pour un milieu donné;

- Le gouvernement du Québec reconnaît que les CLD et les CDÉC sont des acteurs incontournables pour la réalisation de la nouvelle Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat;
- Les organismes locaux de développement économique ont développé, depuis de nombreuses années, une expertise solide en soutien aux entrepreneurs et aux entreprises sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal;
- Les CDÉC et les CLD travaillent conjointement et collaborent avec des organismes de leur milieu, dont les SAJE, le FDEM et plusieurs organismes spécialisés ou sectoriels, afin d'offrir le meilleur service au meilleur coût, et de contribuer à réduire la multiplication d'organismes;
- Les politiques de développement durable du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal reconnaissent implicitement l'intérêt d'une approche de développement local intégré prenant en compte les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles du développement;
- La résolution adoptée le 22 novembre 2010 par la Ville de Montréal affirme « son soutien au réseau de développement économique local de l'île de Montréal », reconnaît « l'apport considérable de ce réseau au développement de la communauté montréalaise » et recommande « d'étudier, dès le début de l'année 2011, les moyens de mise en œuvre de la valorisation du développement économique local au sein de la Stratégie de développement économique de Montréal »;
- La résolution du 22 février 2010 de la Ville de Montréal invite donc l'ensemble des intervenants en développement économique à une réflexion sur l'amélioration et le renforcement du réseau et des pratiques de soutien à l'entrepreneuriat à Montréal;

- La résolution du 23 novembre 2010 du conseil municipal de Montréal vise à « étudier les moyens de mise en œuvre de la valorisation du développement économique local au sein de la Stratégie de développement économique de Montréal.

Le réseau des CDÉC et des CLD de Montréal recommande à la Ville de Montréal :

1. de reconnaître que les CLD et les CDÉC exerçant un mandat de CLD sont les coordonnateurs des activités entrepreneuriales dans leurs territoires respectifs, comme l'a fait le gouvernement du Québec par la loi 34 et la stratégie québécoise de l'entrepreneuriat
2. de continuer à travailler de concert avec les organismes existants afin de permettre une coordination optimale de l'ensemble des services et programmes de soutien aux entrepreneurs tout en limitant la création de nouveaux organismes dédiés à des clientèles spécifiques;
3. de permettre aux organismes qui le souhaitent de regrouper certains de leurs services;
4. de favoriser une collaboration des services corporatifs de la Ville avec les organismes de développement local et de soutien à l'entrepreneuriat afin de définir ensemble les besoins de leurs clients en matière de service de deuxième ligne, et les aider à y répondre;
5. de soutenir le réseau d'aide au développement local et à l'entrepreneuriat dans ses efforts pour faire bénéficier les entreprises et les entrepreneurs de toute l'île de Montréal des services et des solutions développées localement.

ANNEXE 1 — Rappel des points mis de l'avant lors de la présentation du 12 avril 2012

Lors de la présentation du mémoire de la CDEST « Développer Montréal, quartier par quartier : Investir dans Mercier – Hochelaga-Maisonneuve » aux membres de la commission, l'emphase a été placée sur les points suivants :

- **Sur l'importance et la pertinence du rôle de la CDEST dans le temps.**

La CDEST a fêté ses 25 ans d'intervention et de présence dans Mercier – Hochelaga-Maisonneuve à l'automne 2011. Ce fut l'occasion de se rappeler que la Corporation a vu le jour en réaction aux problématiques socio-économiques d'un quartier frappé par la fermeture de nombreuses industries, dont la Canadian Steel Foundries ou la Vickers.

25 ans plus tard, même si bien des progrès ont été enregistrés, les défis de développement économique local sont toujours bien présents pour les années à venir. Nous devons entre autres faire face à :

- La disparition progressive des zones industrielles au profit de zones résidentielles marquées par la construction effrénée de type condominium
- Le déclin amorcé du secteur manufacturier (Johnson & Johnson, MABE, etc.)
- Une qualification de la main-d'œuvre parfois inadaptée ou insuffisante en regard des besoins en main-d'œuvre des entreprises
- La requalification et la protection du patrimoine religieux. Les églises du Très-Saint-Nom-de-Jésus et Saint-Clément en sont de bons exemples.

- **Sur les atouts de l'unité territoriale locale comme base du développement économique local**

Dans bien des cas, la connaissance intime d'un milieu et un ancrage territorial fort ont permis et permettent à la CDEST d'intervenir et de soutenir des projets d'entreprises qui n'auraient sans doute jamais vu le jour sous le prisme d'une analyse économique traditionnelle. Nous pensons notamment à des commerces qui, sur la seule base de leur secteur d'activité, ont essuyé des refus de financement et que la CDEST a malgré tout soutenu, car leur offre spécifique

répondait adéquatement aux besoins exprimés par les citoyens d'un quartier. Seul un modèle de développement aussi profondément ancré dans la communauté permet d'avoir une lecture fine des besoins et des spécificités liées aux démarches réussies de développement économique.

- **Sur la réputation de la qualité de vie montréalaise, principalement ancrée dans la diversité et la richesse de ses quartiers.**

Dans le diagnostic sur la performance entrepreneuriale montréalaise, l'emphase est bien souvent mise sur la comparaison de Montréal avec d'autres métropoles canadiennes ou étrangères sur la base de certains indices statistiques composites, ces derniers étant utilisés pour renvoyer une mesure de la « santé » entrepreneuriale d'une ville. Ces indices ne couvrent cependant qu'une portion de la réalité entrepreneuriale et demeurent aléatoires. La qualité de vie dans les quartiers montréalais, par exemple, n'est pas reflétée dans ces indices statistiques; or elle fait pourtant la réputation de la ville. La décision de s'installer à Montréal pour y faire des affaires est donc, en partie, influencée dans bien des cas par la qualité de vie qu'on y retrouve, que ce soit à l'extérieur des frontières de la province ou du pays.

- **Sur le renforcement du réseau des CDEC / CLD**

Les résultats obtenus par les CDEC et les CLD témoignent à bien des égards de la pertinence et de l'importance de l'approche du développement économique communautaire local. Dans une perspective d'amélioration continue de la performance de nos organisations, nous formulons deux recommandations :

- Renforcer la cohésion des interventions interministérielles provinciales en phase avec la loi 34, cette dernière définissant les CLD comme les acteurs de première ligne dans le développement économique d'une communauté locale.
- Poursuivre le règlement de l'iniquité externe telle que définie par le service de développement économique de la ville de Montréal afin que la métropole québécoise reçoive un soutien financier proportionnel à celui des CLD en dehors de l'agglomération montréalaise.

Annexe 2 — Boulangerie Arhoma

Situé au cœur du quartier Hochelaga-Maisonneuve, son concept est la vente de pains et viennoiseries (sans agents de conservation, faits à partir de farine; en majorité, biologique et québécoise), une sélection de fromages, de menus santé «*sur le pouce*», sandwich santé de type froid ou panini, fabriqués à partir de pains et fromages le tout accompagné d'une grande variété de salades santé. Après quatre ans d'activités, Arhoma n'a cessé de se développer pour devenir une "référence" à l'échelle du grand Montréal comme en fait foi la large couverture médiatique dont bénéficie l'entreprise. Arhoma dessert autant une clientèle de particuliers que le secteur commercial (restaurant, etc.) et contribue à agrémenter l'activité sur la place Valois avec sa terrasse. En diversifiant l'offre de service dans le domaine de la Boulangerie, les promoteurs marquaient leur volonté de répondre adéquatement à une demande grandissante d'avoir des commerces de proximité qui "enrichissent" la variété et la qualité des produits offerts afin d'inciter les résidents à s'approprier leurs commerces et participer ainsi à la vie de quartier.



ARHOMA

La CDEST est une partenaire de la première heure puisqu'elle a offert son accompagnement et son soutien financier au démarrage du projet en 2007. L'entreprise n'a cessé de se développer depuis ce temps tant en terme de clients que de création d'emplois et bien entendu de chiffre

d'affaires. En 2009, Arhoma double sa surface de vente en faisant l'acquisition du local situé juste à côté. Se joignent alors différents partenaires financiers dont des institutions du secteur bancaire. La CDEST contribue au montage financier tout en accompagnant les promoteurs dans cette démarche d'expansion. Arhoma est en soi une réalisation qui a su inclure tous les ingrédients d'une réussite d'affaires (développement contrôlé, vision et persévérance des promoteurs) et d'un ancrage local réussi. L'entreprise embauche désormais près de 35 personnes. Pour la CDEST, Arhoma démontre sans équivoque comment l'engagement économique de jeunes promoteurs dans une communauté va bien au-delà de la réussite commerciale individuelle, car le modèle d'affaires développé contribue aussi à asseoir la cohésion sociale de tout un quartier.

Annexe 3 — Le site “Contrecœur”

Le site “Contrecœur” est le plus gros projet domiciliaire actuellement en cours dans l’arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. En vue de favoriser une intégration harmonieuse de ce projet (1 800 nouveaux logements, 4 000 nouveaux résidents et une nouvelle zone commerciale de 55 000 m²), la CDEST a œuvré en étroite collaboration avec la table de concertation Solidarité Mercier-Est et la Revitalisation Urbaine Intégrée. L’organisation d’assemblées publiques, la mise sur pied de comités de citoyens et l’animation du comité de suivi des travaux ont favorisé la prise en compte des préoccupations du milieu favorisant ainsi une réelle collaboration entre les promoteurs, les entrepreneurs, l’arrondissement, les citoyens et le milieu communautaire.



PLAN DU PROJET CONTRECEUR

Annexe 4 — Coopérative funéraire de l'île de Montréal

La CDEST a soutenu financièrement et a accompagné activement les promoteurs dans le développement de la toute première coopérative funéraire sur l'île de Montréal. Le projet vise à offrir à l'ensemble de la population des services funéraires de qualité à un coût abordable et dans le respect des dispositions personnelles propre à chaque famille. La CDEST a collaboré avec plusieurs partenaires à la réalisation de ce projet, dont la Fédération des coopératives funéraires du Québec et les principaux partenaires financiers de la Finance solidaire (Caisse d'économie solidaire, Fiducie du Chantier de l'économie sociale, Filaction, Investissement Québec). Le coût total de l'implantation de la coopérative s'élève à environ 2,8 millions de dollars. La coopérative a permis de créer une dizaine d'emplois dont 4 emplois à temps plein et 6 à temps partiel et plusieurs contractuels. Au-delà des retombées socioéconomiques significatives que le projet génère pour l'est de Montréal, la création d'une première coopérative funéraire sur l'île de Montréal est une étape marquante pour le mouvement coopératif. Cette coopérative constitue le socle à partir duquel se développeront d'autres points de services un peu partout sur l'île de Montréal, permettant ainsi au mouvement coopératif de contrer la mainmise des multinationales américaines sur le secteur funéraire montréalais.